

Séance du lundi 17 octobre
Intervention de Madame AGGOUNE Fatiha
Présidente du groupe V.D.M.E.C.
Budget Supplémentaire

Monsieur le Président, cher collègue,

Je ne peux commencer mon propos sans revenir sur la séance de travail du 29 septembre dernier. **Effectivement les conclusions qui nous ont été présentées vont résonner en écho pour justifier vos choix.**

Nous n'avons rien découvert, hormis la scénarisation de la présentation. Elle est orientée et les mots sont choisis. Une présentation qui fait des impasses et donc sous-estime le poids des plus de 70% des dépenses de fonctionnement contraintes et consécutives de transferts. Des trois collectivités territoriales, les départements sont celles qui ont le plus de dépenses contraintes, n'ont plus de leviers fiscaux, et subissent la charge des transferts trop peu compensée. **Cette donnée nous ne l'avons ni lu, ni entendu dans la présentation de cette audit.**

C'est donc un audit orienté dont les conclusions affaiblissent le poids de l'Etat et des conséquences sur le budget des Collectivités. **Des résultats purement financiers sur une période qui ne sont pas croisés avec les évolutions sociales, des évolutions démographiques et urbaines, tout comme sur l'environnement des Collectivités.**

Notre dette est jeune et elle pèse. **Mais n'est-elle pas consécutive du désengagement de l'Etat ?** Aurions-nous fait des erreurs en n'étant pas au rendez-vous par exemple du développement du réseau de transports. Par nos choix d'investissement, n'avons-nous pas contribué à amorcer les pompes à finances pour que de grands projets structurants se développent ? A ces questions les conclusions de votre audit n'apportent aucune réponse.

Elles n'en apportent pas car au fond, c'est une autre histoire que vous souhaitez raconter. Nous ne sommes pas dupes et les Val-de-Marnais non plus. **Votre objectif, était tout simplement et à l'appui de conclusions orientées, de vous doter d'un outil de communication pour donner corps à vos choix.**

La réduction de la dépense publique c'est votre boussole, comme en témoigne votre soutien à des candidats aux élections présidentielles, faisant même de la surenchère du nombre d'emplois publics à supprimer, conduisant à la casse des services publics et l'abandon de ce bien commun et précieux qu'est l'hôpital. **C'est votre matrice idéologique et vous souhaitez lui donner corps et efficience à partir de ces conclusions.**

D'ailleurs nous voyons bien que les pistes d'arbitrages visent le service public et les politiques publiques, dont certaines ont un caractère universel, mais qui au fond auront des impacts pour les citoyens les plus touchés face à la crise.

Ce sont vos choix de gestion qui définissent vos politiques et non des politiques qui orientent des choix de gestion. Effectivement nous n'avons pas la même conception de notre rôle d'élus, pas plus que nous n'avons la même définition du sens donné aux départements. **Rappelons-le, ils sont au cœur des solidarités humaines et territoriales.**

Annoncée il y a 14 mois comme le premier chantier de votre mandature, nous attendions de cette étude, des perspectives financières et budgétaires portant jusqu'à la fin du mandat et donc des arbitrages. Des arbitrages qui sont sûrement difficiles à prendre. **Nous avons été très attentifs à vos propos.** N'est-ce pas la règle aussi de l'alternance d'hériter ? **Effectivement il y a des coups partis.** Mais nous le savons bien que des projets d'investissements structurants, entre la volonté de les promouvoir et leur réalisation, se développent et se concrétisent sur plusieurs années. **Ils peuvent dépasser le temps d'un mandat.**

Les conclusions de cet audit font des impasses. Il est donc bon de rappeler qu'aucun budget voté ici même n'a été rejeté par la tutelle et donc que tous les budgets étaient conformes et réglementaires. **Jamais et comme le prévoit la loi nous n'avons été mis sous tutelle pour l'exécution des crédits.**

J'aurais pu évoquer très longuement cet audit, discuter des ratios libéraux édictés par Bercy, dont j'ai très souvent entendu dire par toutes tendances politiques confondues ayant exercé les plus hautes responsabilités, que l'action publique était souvent sclérosée par les technocrates de ce grand ministère.

J'aurais pu développer sur le poids de la péréquation qui est le grand absent de cet audit qui pour autant a marqué un tournant dans les flux financiers qui lient maintenant les départements entre eux et qui n'a pas été sans conséquence pour les finances du département. **Le Val-de-Marne cultive les paradoxes. Le plus pauvre des départements riches et le plus riche des départements pauvres.** Votre audit ne souligne pas cette réalité. **Pourtant le Val-de-Marne en paie chèrement la facture.**

J'aurais pu développer que le département a tenu face aux crises, tout en maîtrisant la fiscalité, en contenant son taux bien en dessous de la moyenne des Départements. **Mais cela non plus nous ne l'avons pas lu dans votre communiqué de presse Monsieur le Président.**

C'est donc bien une autre histoire que vous souhaitez raconter. Vous voulez inscrire votre mandat en rupture, avec les politiques publiques volontaristes mises en œuvre par tout en Val-de-Marne, pour toutes et tous et à tout âge de la vie et portées par un fort service public.

Ce budget supplémentaire qui est soumis à délibération est donc le premier qui s'inscrit dans un cycle budgétaire où vous avez eu la main de bout en bout, tant dans la préparation et les choix que recouvrent les prévisions budgétaires soumises au vote et donc leur niveau d'exécution et de réalisation.

Une nouvelle fois et vous le soulignez dans votre rapport, le Budget supplémentaire 2022 est impacté par le contexte national et les décisions gouvernementales unilatérales. **La construction du Budget 2023 sera soumise aux mêmes contraintes.** Le Gouvernement s'appuyant sur le rapport de la cour des comptes pour faire des économies sur le dos des collectivités. **Après les organismes de logements sociaux, les collectivités seraient-elles les nouveaux dodu-dormants ?**

Le document qui nous a été communiqué expose les grandes masses, les résultats et donc les propositions en volume. Ainsi les choix portés dans un Budget Supplémentaire sont sources d'informations précieuses sur l'exécution budgétaire certes, mais également dans la perspective du Budget qui s'en suit.

Ce Budget Supplémentaire, marque dans les grandes masses les effets de la crise, inflation, l'énergie qui s'envole, le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires, les droits de mutation marqués par un tassement, dû probablement aux incertitudes pour les potentiels acheteurs et à la perspective du relèvement des taux d'intérêts. Le recul du produit de la taxe d'aménagement, est un indicateur d'un ralentissement à craindre, tant les investisseurs font preuves de grande prudence.

Force est de constater que le gouvernement n'est pas au rendez-vous des enjeux. **L'ensemble de ces mouvements vont peser une nouvelle fois sur les finances départementales et ce indépendamment de la stratégie financière développée et choix budgétaire proposé ces dernières années.**

Budget supplémentaire et Décision Modificative d'Ajustements rythment actuellement la vie des Conseils Municipaux et Assemblées Départementales. Ce rythme va sûrement se poursuivre jusqu'à la fin de l'année dans nombre de collectivités, tant les conditions de l'exécution budgétaire se sont éloignées des réalités du premier trimestre 2022 sur lesquels se sont construits les budgets.

La quasi-totalité des collectivités et quelle que soit l'orientation politique de leur majorité ont à faire face à de grandes difficultés. Comme en témoigne le nombre grandissant d'élus demandant un bouclier tarifaire pour encadrer l'évolution du coût de l'énergie et une évolution des dotations. **Le gel envisagé de la DGF est une aberration.** Le Val-de-Marne n'est pas en dehors de ces réalités.

Vous avez misé pour la construction budgétaire sur une perspective de droits de mutation dynamique et sur l'efficacité d'un dispositif pour les allocataires du RSA. Vous aviez misé ou plus exactement fait ce choix afin de pouvoir communiquer et présenter un budget marqué par des efforts de gestion nécessaires, une amélioration sensible de l'épargne nette, permettant de soutenir un haut niveau d'investissement, tout en contenant l'emprunt.

Votre proposition de Budget Supplémentaire est marquée par un abondement des crédits du R.S.A.. Nous ne sommes malheureusement pas surpris. Votre prévision sur le RSA était sous-estimée, nous l'avons pointé dès le vote du Budget Primitif.

Il acte des redéploiements de crédits pour financer le chèque énergie qui malheureusement ne sera pas complètement efficient sur 2022. Dès le vote du B.P. nous vous l'avons proposé. **Si vous aviez anticipé il serait utile à un plus grand nombre dès cet exercice et pour nous sans faire disparaître journée et chèque solidarité.**

440 millions d'investissement, dont la dette et le projet EIFFEL. Au fond vos ambitions sur le programme d'investissement ne relevaient que de communication. D'ailleurs votre proposition de Budget Supplémentaire en investissement marque déjà un recul dans vos propositions de réalisations. Nous espérons que nous aurons collectivement et ce dès le prochain Rapport d'Orientation Budgétaire la présentation du PPI, tout comme la prospective pluriannuelle des budgets comme le prévoit les textes.

Alors bien évidemment et dans ce contexte, le ratio qui vous tient tant à cœur portant sur l'épargne, s'en trouve dégradé. Nous n'en sommes pas offusqués. **A situation particulière, décisions nécessaires.** Surement que nous aurions également dégradé légèrement l'épargne pour faire face à l'ensemble des contraintes. Pour autant je souhaite rappeler ici même et ce qui n'a pas été évoqué non plus dans les conclusions de l'audit, que la conduite des finances départementales, a très souvent été marquée lors du Budget Supplémentaire par un abondement de l'autofinancement permettant de diminuer l'emprunt et contenir la dette.

Enfin, je ne vous cache pas que cela a été un jeu de piste et l'objet de lectures attentives pour s'y retrouver entre les différents documents mis à notre disposition. Un exemple : l'impact du dégel du point d'indice sur le chapitre des charges de personnel. A lire la note synthétique, l'impact serait absorbé à partir de la gestion des emplois vacants. Les annexes offrent un peu

plus de lisibilités et c'est en se plongeant dans le document budgétaire que nous constatons les besoins de crédits de 1,2 M€.

Jeux de pistes ou informations partielles. Avec les fêtes de solidarités et chèques solidarités, vous opérez un tour de passe-passe. Dans les plus et les moins vous oubliez de comptabiliser les heures supplémentaires. C'était un peu de beurre dans les épinards pour ces agents dont la grande majorité est de catégorie C. Au fond c'est un recul des gestes et actes de solidarités. **La réalité des chiffres est simple et têtue. Vous économisez 1 M€ sur la solidarité. Sur le mandat cela pourrait s'élever à au moins 15 M€.**

Nous constatons un besoin de crédits de 1,2 M€ pour les frais financiers et la gestion de la dette, nous ne contestons aucunement cette proposition. A la prise de connaissance des éléments, il est souligné qu'un travail a été conduit pour réaménager et refinancer des emprunts. Il s'agit de pistes intéressantes, nous espérons avoir accès aux conclusions. Nous restons particulièrement inquiets de l'effet de l'inflation sur les taux d'intérêts. Les bonds enregistrés au second trimestre sont préoccupants, comme j'ai pu l'évoquer préalablement en constatant la décision sur le niveau de réalisation de la Taxe d'aménagement, sur le tassement des DMTO, et donc pour l'investissement public.

Soulignons toutefois le dynamisme des recettes du FS21. Visionnaire et précurseur autour de Christian FAVIER nous avons su faire face à la menace de disparition des départements construire une coopération intelligente et développer une efficacité réelle et ciblée de péréquation à l'échelle de l'Île de France.

Globalement ce B.S. est marqué par 16 M€ de dépenses de fonctionnement nouvelles liées aux décisions gouvernementales. Et 1,2 M€ de besoins pour les intérêts financiers. Même si le solde exprimé des dépenses de cette section est d'un peu moins 16 M€. Près de 70% de ces dépenses nouvelles ne concernent en rien l'héritage que vous aimez à rappeler Monsieur le Président, si bien même que les frais financiers seraient à imputer totalement à l'ancienne majorité et j'évoque plus précisément le relèvement des taux d'intérêts.

Ce budget supplémentaire n'est pas que la reprise des résultats constatés, de leurs affectations et de décisions modificatives d'ajustements, il est également un Budget de renoncement. Est-il besoin de rappeler qu'en mars dernier lors du vote du B.P., la suppression des chèques solidarités et de la fête des solidarités, n'étaient pas à l'ordre du jour. **Cela nous avait été rappelé en commission.**

Tout comme l'abandon du chèque mobilité, décidé en catimini et sans concertation, votre action est marquée par des décisions brutales. Nous nous interrogeons sur le renoncement de ces politiques volontaristes, mais il est vrai et pour les chèques solidarités que plus de 70% des bénéficiaires vivent dans des Villes populaires. **Nous vous mettons en garde Monsieur le Président.** L'action politique et l'efficacité des politiques publiques ne doivent pas tourner le dos à ceux qui ont le plus besoin de la solidarité, c'est pourtant le chemin que vous empruntez

Je ne peux conclure mon propos sans remercier Monsieur Gicquel et l'administration pour l'ensemble des réponses apportées à nos questions lors de la tenue de la 1^o commission.

Monsieur le Président, cher collègue, c'est en toute responsabilité que nous allons voter contre ce budget supplémentaire. Nous votons contre sans nier les difficultés auxquelles ont à faire face l'ensemble des collectivités. **Nous votons contre et nous le constaterons au compte administratif, car au fond l'excédent possible trouvera son expression par des moins-values de services et donc de dépenses, portant sur des politiques publiques destinées à celles et ceux qui ont le plus besoin d'actes de solidarités.**

Je vous remercie